

2008/06/09

Commission de la représentation électorale
du Québec (1-888-353-2846)
(1-888-ELECTIONS)

www.lacartechange.ca

audition publique du 10 juin 2008
de 14 à 17h et 19 à 22h

au Best Western Hotel Universal

915 Hains, Drummondville

Salle Palace 1-2-3

Madame, monsieur, voici mes constats et recommandations:

- 10) A) Ci-joint copie de mon intervention faite devant le député de Drummond m. Sébastien Schmedberg à la salle municipale de Saint-Mazouze le 12 mai 2008. Comme citoyen mazonquois, Centrairois et Québécois, je vous le présente par écrit en l'honneur du ^{Dr. Louis Frechette} député, décédé le 31 mai 1908 à Montréal (arrondissement de Saint-Michel) ^{Dr. Louis Frechette} député, décédé le 31 mai 1908 à Montréal (arrondissement de Saint-Michel) ^{Dr. Louis Frechette} député, décédé le 31 mai 1908 à Montréal (arrondissement de Saint-Michel).
- 20) Comme géographe de formation, le 1^{er} constat qui nous frappe est que les 2 comtes (provincial et fédéral) portent le même nom: Drummond.
 - A) au fédéral le territoire est celui de la MRC Drummond alors qu'au provincial le territoire comprend la ville-centre Drummondville et ses banlieues (semi-urbain); le reste de la MRC est partagé avec Richmond et bientôt entouré par Johnson.
 - B) Pourtant le fédéral s'appelait du temps de Wilfrid Laurier Central/Drummond des Bois-Francis deviens une sous-région du Centre-du-Québec.
 - C) même Saint-Joachim, aujourd'hui fusionné avec Drummondville, faisait toujours partie du comté de Nicolet-Yamaska.
 - D) Saint-Mazouze aurait pu se retrouver tantôt dans Nicolet tantôt dans Johnson mais vu sa proximité de Drummondville, tout s'arrangeait.
 - E) En 1982, il y a eu le cas de Basile & Québec ayant parlé de la fusion. En 1983 & 1984, il y a eu des rencontres au parlement sur une réforme électorale basée sur les territoires des MRC (ex: ramener à 95 MRC à former 60 comtes) et sur ceux des arrondissements urbains (ex: Montréal 25, Québec 10, Laval 6, Longueuil 6, Gatineau 4, Châteauguay 3, Sherbrooke 3, Trois-Rivières 3 et autres banlieues 9). Donc représentation territoriale plus besoin de changer continuellement les limites. Merci, Bien sûr!

René Frechette

P.S.: le père de Louis Frechette ne savait pas lire.

2008/05/12

au député Sébastien Schmeberger
du comté de Drummond

Monsieur le député,
concernant la consultation publique
pour le redécoupage des comtés au Québec (Parlement de Québec),

voici mes constats et recommandations :

1° Que Saint-Magloire se retrouvera dans le comté de Johnson
et que la ville-centre Drummondville sera encerclée par Johnson
est tout simplement aberrant, et ne reflète pas la réalité géographique
tout comme Richmond représente les municipalités St-Agille, NDA, etc.

20 A) Saint-Joachim faisant partie de Yamaska-Niabel est maintenant
fusionné avec Drummondville
B) avec le dossier de l'eau potable, certaines municipalités limitrophes
devraient un certain temps ou se fusionner avec Drummondville
car nous sommes le long de la moraine de Drummondville où
sont construites les voies autoroute 20 et ligne ferroviaire ("Grand tronçon")

30 Saint-Magloire, à part le municipal, est fusionné ou sera fusionné
avec le grand Drummondville, principale agglomération comme dans
le cas des caisses populaires, la C.F. des Chênes, la future piscine
St-François d'Assise, au sport, même c'est avec le Drummondville Olympique ?
pour les clubs sociaux & ligues : c'est Drummondville et au lieu

40 A) Bien sûr l'idéal serait d'avoir soit 1 grand comté ou soit 2 comtés,
B) Drummond porte le même nom autant au provincial qu'au fédéral
mais avec 2 territoires de base semblables : Ville-centre et Drummond
C) Un tel député c'est à Québec ou Ottawa ou ailleurs s'occupent de combiner des dossiers ?

50 En France où j'ai été en 1983 et 1987 avec l'office franco-québécois
pour la jeunesse, j'ai pu remarquer que les députés pouvaient être
même cas rendre vous la main ou au parlement de Paris (le de France)
tout en s'occupant des affaires scolaires et de cinémas.

60 En 1982 j'ai vu le cas avec Baseball Québec qui divisait le Centre du Québec
en 2 à partir de l'autoroute entre l'est et la Prairie avec demande d'expansion,

70 Comme les MRC représentent le meilleur territoire d'appartenance (quelles ne regroupent
les petites) en milieu régional et que les arrondissements le sont en milieu urbain
alors regardons de ce côté pour le redécoupage des comtés. Je suis et redette, majoritaire
Mieux, Bien voter.